

# ALORS ? PRÊT À DÉBUTER ?

## 1 -> Préparez vos/votre certification(s)

## 2 -> Inscrivez-vous à nos conventions

Retrouvez les dates sur notre site internet et inscrivez-vous par e-mail à [direction@moove2bfit.com](mailto:direction@moove2bfit.com).

## 3 -> Signez le contrat

Signez le contrat d'instructeur franchisé Moove2Bfit et payer les frais d'inscription de CHF 350.- en une mensualité dans les 7 jours qui suivent la signature.

## 4 -> Choisissez la/les méthodes de votre choix

Entre nos 6 programmes complets clé en main.

## 5 -> Passez les examens (théorique & pratique)

**Uniquement pour les méthodes adultes**

## 6 -> Recevez la certification Moove2Bfit & ouvrez vos propres cours

Recevez notre certification ainsi qu'une adresse mail professionnelle @moove2Bfit.com, l'accès à notre site internet pour le téléchargement le/les programmes de votre choix, une bande élastique ainsi qu'un bon pour la création et confection de 1000 flyers.

**L'instructeur exploitera la méthode ou les méthodes de la société sous sa seule responsabilité financière et technique.**

## 7 -> Commencez à rembourser votre formation

1250.- (moins les 350.- de frais d'inscriptions)

Montant remboursable dès l'ouverture de vos propres cours selon les deux variantes à choix :

**1<sup>re</sup> variante :** Vous verserez le 25% des écolages bruts dûs par ses élèves (prix de la formation) + 20% de redevance au franchiseur TDAC.

**2<sup>e</sup> variante :** paiement flexible, vous verserez 500,- par trimestre (prix de la formation) + 20% des écolages au franchiseur TDAC.

**Si vous quittez avant la fin de la période de post-formation, vous devez rembourser la totalité des frais de formation.**

Une fois la totalité de la formation payée, vous continuerez à verser au franchiseur Moove2Bfit uniquement les 20% (franchise) sur les écolages perçus.

